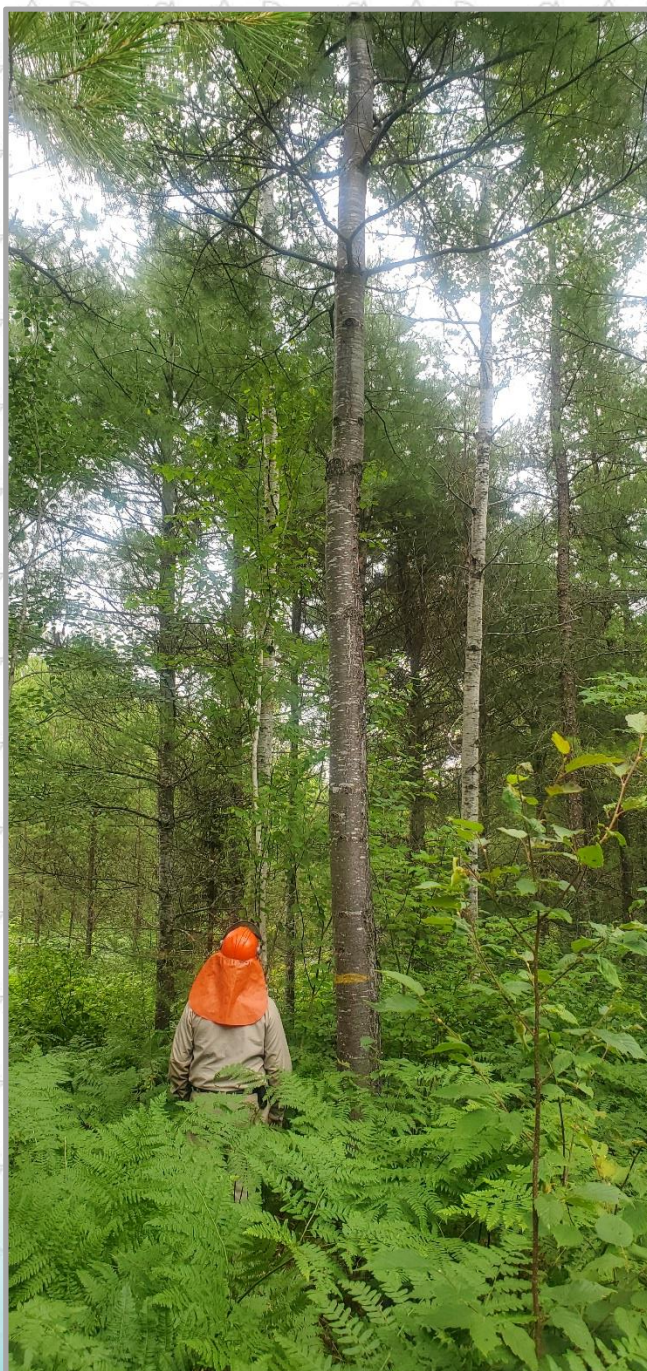


Projection de l'ajustement à la valeur des traitements sylvicoles pour l'année financière 2022-2023 pour la hausse des prix Forêt privée

Bureau de mise en marché des bois
Direction de la tarification et de la compétitivité des opérations
forestières
Juillet 2022

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS



AVERTISSEMENT

Ce document présente la projection de la valeur de l'ajustement à titre indicatif seulement. L'ajustement final sera déterminé en septembre 2022 selon les données réelles observées. Le paiement des travaux facturés avant la publication de la valeur de l'ajustement final en septembre est établi selon la grille de l'ajustement à la valeur des traitements sylvicoles pour l'année financière 2022-2023 pour les mesures sanitaires (COVID-19) et la hausse des prix publiée en juin 2022. Le paiement sera ajusté rétroactivement lors de la publication de septembre 2022.

Photographie de la page 1 :
Simon Pouliot

© Gouvernement du Québec
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Projection de l'ajustement à la valeur des traitements sylvicoles pour l'année financière 2022-2023 pour la hausse des prix en forêt privée

1. Calcul de l'ajustement pour la hausse des prix

- Publication de juin 2022
 - Variation de la moyenne des prix pour la période d'octobre 2021 à avril 2022 par rapport à la moyenne des prix de la période d'octobre 2020 à septembre 2021.
- Révision de septembre
 - Variation de la moyenne des prix pour la période d'octobre 2021 à août 2022 par rapport à la moyenne des prix de la période d'octobre 2020 à septembre 2021.

2. Calcul de la projection de juillet 2022

Pour chaque indice de prix, la valeur publiée en juin est celle appliquée à tous les mois suivants jusqu'au mois disponible lors de la mise à jour de septembre. Ce calcul est effectué selon la méthode de calcul décrite pour la révision de septembre.

Exemple pour l'indice des prix du carburant en septembre :

- L'ajustement pour cette catégorie de dépense correspond à la variation de la moyenne de l'indice de prix pour la période d'octobre 2021 à août 2022 par rapport à la moyenne des prix d'octobre 2020 à septembre 2021.
- Lors de la publication de juin de Statistique Canada, la dernière donnée disponible est celle du mois de juin.
- Le calcul utilise les valeurs réelles pour la période d'octobre 2020 à juin 2022 et la valeur de juin 2022 pour les mois de juillet et août 2022.

3. La projection de septembre de la valeur des ajustements des traitements sylvicoles en forêt privée est présentée à l'Annexe 1. La valeur des ajustements comprend l'ajustement pour les mesures sanitaires publié en juin et la projection de l'ajustement pour la hausse des prix.
4. L'annexe 2 présente les ajustements projetés en pourcentage pour chacun d'eux selon le type de traitements, le taux d'exécution et les taux techniques par famille d'activités ainsi que le taux moyen pondéré par les superficies réalisées en 2020-2021.

Annexe I : Projection de la grille de la valeur des ajustements pour les mesures sanitaires (COVID-19) et la hausse des prix 2022-2023 – Forêt privée – juillet 2022

Forêts, Faune
et Parcs

Québec

PROJECTION DE LA VALEUR DES AJUSTEMENTS DES TRAITEMENTS SYLVICOLES EN

FORÊT PRIVÉE POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022-2023 POUR LES MESURES SANITAIRES

(COVID-19) ET LA HAUSSE DES PRIX - VALEUR À 100 %

TRAITEMENTS SYLVICOLES NON COMMERCIAUX	EXÉCUTION TECHNIQUE		TOTAL	UNITÉ
TRAITEMENT DE PRÉPARATION DE TERRAIN				
Débroussaillage et déblaiement				
Faible compétition	68	17	85	\$/ha
Forte compétition	204	17	221	\$/ha
Déblaiement mécanique				
	110	17	127	\$/ha
Déblaiement avec tracteur à lame tranchante				
	188	17	205	\$/ha
Déchiquetage				
	224	17	241	\$/ha
Déblaiement avec excavatrice "Pelle-Peigne"				
	174	17	191	\$/ha
Déblaiement des résidus de coupe - Abatteuse-groupeuse				
	154	17	171	\$/ha
Scarifiage				
Léger - Type TTS à disques passifs - Simple passage	31	17	48	\$/ha
Léger - Type TTS à disques passifs - Double passage	58	17	75	\$/ha
Moyen - Types TTS hydrauliques, Donaren ou Requin - Simple passage	48	17	65	\$/ha
Moyen - Types TTS hydrauliques, Donaren ou Requin - Double passage	88	17	105	\$/ha
Labourage et hersage agricole				
	69	17	86	\$/ha
Hersage forestier - Simple passage				
	59	17	76	\$/ha
Hersage forestier - Double passage				
	101	17	118	\$/ha
TRAITEMENT DE LA RÉGÉNÉRATION ARTIFICIELLE				
Plantation mécanique (pelle planteuse)				
	201	18	219	\$/1 000 plants
Plantation manuelle				
Racines nues PFD	36	19	55	\$/1 000 plants
Récipients 50 à 109 cc	14	18	32	\$/1 000 plants
Récipients 110 à 199 cc	19	18	37	\$/1 000 plants
Récipients 200 à 299 cc	29	19	48	\$/1 000 plants
Récipients 300 cc et plus	32	20	52	\$/1 000 plants
Récipients 300 cc et plus (15 cavités)	37	20	57	\$/1 000 plants
Regarni / enrichissement				
Racines nues PFD	44	19	63	\$/1 000 plants
Récipients 50 à 109 cc	23	18	41	\$/1 000 plants
Récipients 110 à 199 cc	27	18	45	\$/1 000 plants
Récipients 200 à 299 cc	37	19	56	\$/1 000 plants
Récipients 300 cc et plus	39	20	59	\$/1 000 plants
Récipients 300 cc et plus (15 cavités)	44	20	64	\$/1 000 plants
Plantation et Regarni - Peuplier Hybride				
	53	21	74	\$/1 000 plants
TRAITEMENT D'ÉDUCATION				
Désherbage				
	31	40	71	\$/ha
Dégagement (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e)				
	137	40	177	\$/ha
Éclaircie précommerciale systématique				
8 000 à 15 000 tiges/ha	107	40	147	\$/ha
15 001 tiges/ha et +	143	40	183	\$/ha
Éclaircie précommerciale puits de lumière avec martelage				
	99	59	158	\$/ha
Taille phytosanitaire de pins blancs et de pins rouges				
	76	40	116	\$/ha

PROJECTION DE LA VALEUR DES AJUSTEMENTS DES TRAITEMENTS SYLVICOLES EN
FORÊT PRIVÉE POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022-2023 POUR LES MESURES SANITAIRES
(COVID-19) ET LA HAUSSE DES PRIX - VALEUR À 100 %

TRAITEMENTS SYLVICOLES COMMERCIAUX	EXÉCUTION TECHNIQUE		TOTAL	UNITÉ
Coupe progressive - Résineux (SEPM)				
Manuelle	115	41	156	\$/ha
Mécanisée	123	41	164	\$/ha
Coupe progressive - Feuillus d'ombre et autres résineux				
Manuelle	165	41	206	\$/ha
Mécanisée	177	41	218	\$/ha
Coupe de récupération				
Partielle manuelle	149	41	190	\$/ha
Partielle mécanisée	160	41	201	\$/ha
Totale manuelle	64	25	89	\$/ha
Totale mécanisée	68	25	93	\$/ha
Éclaircie commerciale - Feuillus d'ombre et autres résineux				
Manuelle	156	41	197	\$/ha
Mécanisée	167	41	208	\$/ha
Première éclaircie commerciale - Plantations de pins blancs et de pins rouges				
Manuelle	172	41	213	\$/ha
Mécanisée	184	41	225	\$/ha
Deuxième éclaircie commerciale - Plantations de pins blancs et de pins rouges				
Manuelle	97	41	138	\$/ha
Mécanisée	104	41	145	\$/ha
Première éclaircie commerciale - Résineux (SEPM)				
Manuelle - DHP 9 à 15 cm	202	41	243	\$/ha
Manuelle - DHP 15,1 à 19 cm	166	41	207	\$/ha
Mécanisée - DHP 9 à 15 cm	216	41	257	\$/ha
Mécanisée - DHP 15,1 à 19 cm	177	41	218	\$/ha
Deuxième éclaircie commerciale - Plantations de résineux (SEPM)				
Manuelle	113	41	154	\$/ha
Mécanisée	121	41	162	\$/ha
Coupe de jardinage - Résineux (SEPM)				
Manuel	150	41	191	\$/ha
Mécanisé	161	41	202	\$/ha
Coupe de jardinage - Feuillus d'ombre et autres résineux				
Manuel	147	41	188	\$/ha
Mécanisé	157	41	198	\$/ha
Martelage ¹				
Feuillu		11	11	\$/ha
Résineux		12	12	\$/ha
Aide technique à la mobilisation des bois		25	25	\$/ha

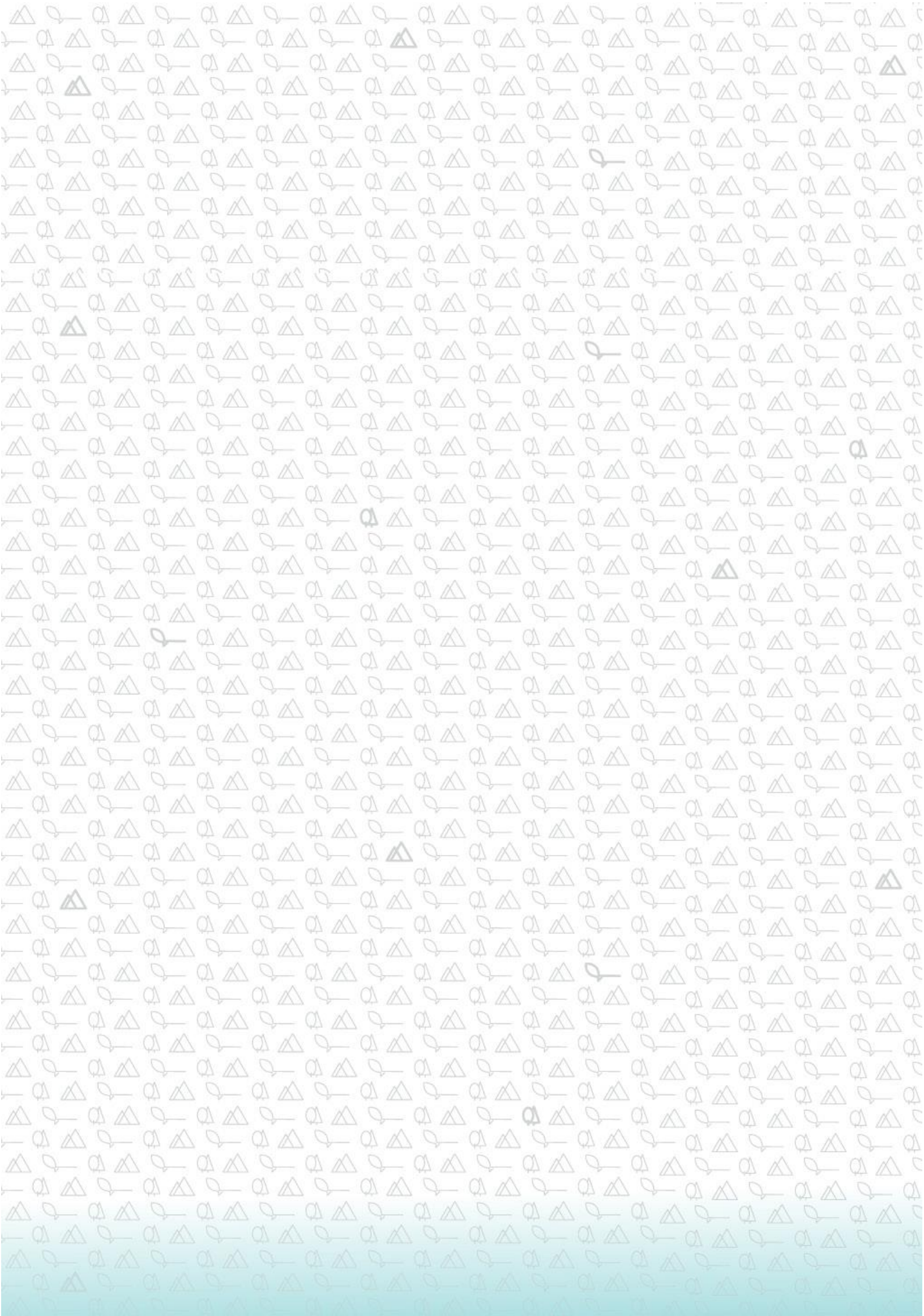
¹ Le taux de martelage est applicable uniquement pour les traitements commerciaux admissibles

BMMB_20220707

Annexe II : Projection de la grille des ajustements pour les mesures sanitaires (COVID-19) et la hausse des prix en pourcentage – juillet 2022

Forêt privée
Synthèse des ajustements pour les mesures sanitaires (COVID-19) et de la projection de l’ajustement pour la hausse des prix

	Acquisition d’équipements de protection individuelle		Gestion, planification, sensibilisation, formation et logistique		Transport des travailleurs		Total pour les mesures sanitaires (COVID-19)		Ajustement pour la hausse des prix	
	Taux d’exécution	Taux technique	Taux d’exécution	Taux technique	Taux d’exécution	Taux technique	Taux d’exécution	Taux technique	Taux d’exécution	Taux technique
Préparation de site \$/ha	0,43 %	0,41 %	0,49 %	0,52 %	0,00 %	0,54 %	0,92 %	1,47 %	9,89 %	4,86 %
Régénération artificielle (\$/1000 plants)	0,14 %	0,42 %	0,64 %	0,78 %	0,73 %	0,35 %	1,50 %	1,55 %	4,87 %	4,86 %
Éducation de peuplement (\$/ha)	0,27 %	0,43 %	0,48 %	0,52 %	2,84 %	0,66 %	3,59 %	1,61 %	4,27 %	4,86 %
Martelage (\$/ha)	0,00 %	0,43 %	0,00 %	0,42 %	0,00 %	3,96 %	0,00 %	0,85 %	0,00 %	4,96 %
Commerciaux mécanisés (\$/ha)	0,45 %	0,47 %	0,51 %	0,61 %	0,00 %	1,35 %	0,96 %	2,43 %	16,34 %	4,86 %
Commerciaux manuels (\$/ha)	0,45 %	0,47 %	0,51 %	0,61 %	0,00 %	1,35 %	0,96 %	2,43 %	12,35 %	4,86 %
Aide à la mobilisation (\$/ha)	0,00 %	0,47 %	0,00 %	0,61 %	0,00 %	1,35 %	0,00 %	2,43 %	0,00 %	5,28 %



**Forêts, Faune
et Parcs**

Québec

